

Alcuin et l'Italie

Marie-Hélène Jullien



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1263>

DOI : 10.4000/abpo.1263

ISBN : 978-2-7535-1495-9

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 septembre 2004

Pagination : 393-406

ISBN : 978-2-7535-0053-2

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Marie-Hélène Jullien, « Alcuin et l'Italie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 111-3 | 2004, mis en ligne le 20 septembre 2006, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1263> ; DOI : 10.4000/abpo.1263

Alcuin et l'Italie

Marie-Hélène JULLIEN

Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS)

Bien des aspects de la vie et de l'œuvre d'Alcuin restent méconnus car les sources dont nous disposons restent partielles, soit par suite de la disparition de documents, soit parce qu'aucun écrit n'a jamais rendu compte de certains événements. Les témoignages conservés sont presque exclusivement des textes littéraires : lettres écrites avec une visée sur la postérité, poèmes et annales presque toujours rédigés bien après les événements racontés. Leur interprétation relève davantage de la critique littéraire que de la méthode historique, et même cette analyse littéraire ne permet pas toujours l'accès à la réalité, souvent trop masquée par la volonté d'auto-représentation des auteurs. Mais il nous reste un autre accès à la réalité d'un personnage, accès très peu fréquenté encore car laborieux, c'est l'étude historique des sources littéraires où ceux-ci ont puisé leur matière première. S'il est vrai qu'une grande partie des sources des traités ont déjà été mises en évidence, on ne s'est que très peu préoccupé de leur matérialité, c'est-à-dire des manuscrits utilisés. Pour identifier ces manuscrits, dont une grande partie nous est heureusement conservée, il faut donc étudier de près les textes pour découvrir la méthode de travail des auteurs.

Alcuin n'a pas utilisé que des exemplaires locaux. Il fait allusion, dans sa lettre 80 adressée à son ancien élève Sigwulf, au poids des livres, *pondera librorum*, qui étaient transportés durant les voyages¹. De Saint-Martin de Tours, il demande à Charlemagne, dans sa lettre 121, de lui faire parvenir quelques ouvrages qui lui manquaient et qu'Ælbert avait rassemblés à York. Peut-être s'est-il aussi adressé aux monastères de Wearmouth et Jarrow, dont il vante la richesse de la bibliothèque dans ses lettres 19 et 286 adressées aux moines (*librorum thesaura; librorum copia*). Celle-ci renfermait de nombreux manuscrits italiens que l'abbé Benoît Biscop et le moine Ceolfrid s'étaient procurés auprès des bibliothèques de cathédrales italiennes, lors de voyages effectués à Rome entre 670 et 680. Alcuin a repris ce même chemin avec son maître Aelbert dès les années 760, profitant de leur voyage d'études à Rome et à Pavie pour rechercher des livres (cf. v. 1456 du poème sur York²). Il a

1. Éd. des lettres par E. DUMMLER, MGH Ep. 4,2.

2. P. GODMAN, *Alcuin. The Bishops, Kings...*, p. 114.

donc eu accès à des sources italiennes. En m'intéressant à sa révision du texte des Évangiles, j'ai tenté de découvrir les modèles d'Alcuin et la manière dont il les a utilisés.

Le texte primitif de la « Bible d'Alcuin » n'a survécu que dans trois manuscrits copiés de son vivant, dont une seule Pandecte, et trois autres datant du tout début de l'abbatiat de son successeur, Frédégise :

Paris, Bibliothèque nationale de France lat. 8847, c. 800 (reste d'une Pandecte : Proph., NT) ;

Sankt Gallen, Stiftsbibliothek 75, peu après 800 (Pandecte) ;

Paris, Bibliothèque nationale de France lat. 260, tout début IX^e siècle (Évangiles) ;

London, British Library, Harley 2790, avant 810 (Évangiles) ;

Monza, Biblioteca Capitolare g-1/1, c. 810 (Bible) ;

Paris, Bibliothèque nationale de France lat. 17227, a. 800/810 (Évangiles).

Pour établir sa nouvelle recension de la Bible, travail auquel il s'adonna entre 796 et 800, Alcuin a collationné des exemplaires variés de la Vulgate. Ses principaux modèles ont été mis en évidence par les remarquables travaux de Bonifatius Fischer³. La révision du texte évangélique est fondée sur trois manuscrits anciens, tous italiens :

Firenze, Biblioteca Laurenziana, Amiatino 1, a. 710-715 ;

Sankt Gallen, Stiftsbibliothek 1395, 1^{re} moitié V^e siècle ;

London, British Library, Harley 1775, milieu VI^e siècle.

Ceux-ci sont représentatifs des deux branches de la tradition des Évangiles de la Vulgate. L'Amiatinus est une copie assez fidèle du texte de la première branche, apparue en Campanie avec Victor, évêque de Capoue au VI^e siècle (*Codex Fuldensis*⁴), et connue en Italie du nord dès le VI^e siècle (Milano, Biblioteca Ambrosiana C 39 inf.). C'est la plus récente des trois Pandectes que l'abbé Ceolfrid fit dresser d'après le modèle du *Codex grandior* de Cassiodore, copié à la fin du VI^e siècle à Vivarium et apporté à Jarrow en 678. La présentation et la décoration de l'Amiatinus dépendent du *Codex grandior*, mais le texte est celui de la Vulgate, établi sur la base de différents manuscrits locaux ou italiens (dont un évangélique napolitain du VI^e siècle passé en Northumbrie). Il est écrit en onciale par sept mains différentes, *per cola et commata*, sur deux colonnes. Le volume fut remis en 716 au pape Grégoire II par les moines qui accompagnaient Ceolfrid, mort à Langres au cours du voyage. Vers la fin du IX^e siècle, il arriva à l'abbaye San Salvatore au Monte Amiata, en Toscane, et en 1786, après la dissolution de l'abbaye, à la Laurentienne de Florence⁵.

La Bible Saint-Gall 1395, témoin de la deuxième branche également originaire d'Italie, est le plus ancien exemplaire des Évangiles de la Vulgate.

3. « Die Alkuin-Bibeln », p. 347-385.

4. Fulda, Landesbibliothek Bonifat. 1 (a. 546), corrigé et signé en 547 par Victor de Capoue. Cf. B. FISCHER « Bibelausgaben... », p. 57-67 (avec bibliogr.).

5. *Ibid.*, p. 66-69 ; B. FISCHER, « Codex Amiatinus... », p. 9-34 (avec bibliogr.) ; L. G. G. RICCI (éd.), *La Bibbia Amiatina...* (avec bibliogr.) ; *Bibbie miniate...*, p. 3-59.

Elle a été copiée en Italie durant la première moitié du v^e siècle, peut-être encore durant la vie de Jérôme. Le texte est en semi-onziale, sur deux colonnes. Des fragments de cette Bible sont dispersés dans quatre autres manuscrits et ses nombreuses lacunes sont comblées avec les Évangiles, copiés sur ceux de Saint-Gall, de la Bible Fulda, Landesbibliothek Aa 10 et 11 (Reichenau, 1^{re} moitié ix^e siècle)⁶.

Enfin l'Évangélaire Londres, Harley 1775 est le principal témoin d'une révision entreprise en Italie sur le modèle du texte de Saint-Gall, au plus tard au vi^e siècle. Cette révision introduisit des leçons de la *Vetus latina* et amenda la grammaire et le style. Elle semble être devenue le bon texte à Rome et eut une forte influence à l'époque carolingienne.

L'Évangélaire a été copié en Italie vers le milieu du vi^e siècle. À la suite d'une étude approfondie des tables des canons eusébiens (f^o 6-15 r^o), Vladislav Popović a conclu qu'il serait originaire de Ravenne, sinon de Rome avec laquelle les liens étaient étroits. Le volume devait se trouver au ix^e siècle en territoire franc, où il a reçu plusieurs notes tironiennes (f^o 7 v^o, 11, 243 v^o). Il a ensuite appartenu à la Bibliothèque du Roi avant d'être volé en 1707 par Jean Aymon, et acheté peu après par Robert Harley⁷.

Le manuscrit est de petit format et comprend 468 folios (seconde numérotation), après la disparition de quelques feuillets et du dernier cahier. La signature des cahiers commence au texte évangélique, après les pièces liminaires (f^o 1-15). Chaque Évangile débute sur un nouveau cahier (f^o 16, 144, 232, 373), avec une simple initiale tracée au crayon et à l'encre, et se termine par une spirale ornementale. Celui de Matthieu a reçu quelques titres courants en fine capitale rustique, encadrés d'ornements végétaux. Les *incipit* et *explicit* sont en capitale élégante, les premières lignes en onziale ou en capitale carrée, à l'encre rouge. Le texte est écrit dans une petite onziale régulière, à l'encre brune, et disposé *per cola et commata*, à longues lignes comme dans les manuscrits de la *Vetus latina*.

Le texte a été corrigé sans doute avant le vii^e siècle, par deux mains. Les premières corrections, contemporaines de la copie du manuscrit, sont inscrites à l'encre noire en onziale inclinée, écriture des lettrés (cf. f^o 190 v^o [planche 2]). Elles comprennent les additions marginales marquées par les signes d'omission « hd »/» hs », caractéristiques des plus anciens manuscrits latins d'origine italienne (pour *hic deest* et *hic scribe/supple* ou plutôt *hoc supra*); ces signes reprennent une méthode grecque et ont gardé leur sens locatif original (« d » pour *deorsum*, *katw* des papyri grecs, et « s » pour *sursum*, ou *anw*)⁸. On les retrouve dans le *Codex Fuldensis* révisé par Victor de Capoue et dans la plus ancienne Pandecte d'Alcuin, Saint-Gall 75.

6. B. FISCHER, « Bibelausgaben... », p. 55 (avec bibliogr.).

7. *Ibid.*, p. 54-55; V. POPOVIC, « Sur l'origine de l'évangélaire... », p. 709-735 (avec bibliogr. et reprod. de quelques folios).

8. f^o 50 v^o, 61 v^o, 140 v^o, 168 v^o, 326 v^o, 390 v^o, 399, 438 v^o. Cf. E.A. LOWE, « The oldest omission signs... », p. 360, 379-80, Pl. 67-68A.

Le second correcteur, qui a utilisé une encre un peu moins noire, s'est intéressé davantage à l'orthographe et à la grammaire qu'au texte sacré : il est l'auteur notamment de quelques corrections textuelles de détail, d'ajouts de petits « h » en interligne, et de l'assimilation des préfixes (de type *adponere* en *apponere*), caractéristique des manuscrits bibliques originaires d'Italie et conforme à la doctrine des grammairiens (Cassiodore et Bède dans leurs *De orthographia*). Cette doctrine est suivie par Alcuin, dans son propre traité sur l'orthographe écrit précisément à l'époque de la révision du texte biblique, et elle a été largement appliquée dans les Bibles alcuiniennes⁹. Le même correcteur a systématiquement corrigé les coupures de mots en fin de ligne suivant l'usage grec (de type *om/nes* en *omn/es*) : cet usage est passé en Italie, par exemple dans les corrections apportées par Victor de Capoue au *Codex Fuldensis*, puis dans les manuscrits de Loup de Ferrières, qui fit ses études durant l'abbatiate d'Adalbert, ancien élève d'Alcuin.

Différentes *Notae Romanorum* empruntées aux *Etymologiae* d'Isidore (I, 21 : *De notis sententiarum*) ont été ajoutées par les deux correcteurs anciens pour souligner certains passages.

D'autres corrections ont été notées en minuscule caroline, par deux copistes ou par un seul qui aurait travaillé à deux moments différents. L'écriture est tantôt élancée et assez serrée, à l'encre noire, tantôt plus ronde, à l'encre brune (voir les additions *enim* et *suum* aux f° 25 et 23 v° [planches 1 et 2]). Divers signes de renvoi, d'usage courant, indiquent l'emplacement des additions marginales (« U » surmonté d'un point au f° 23 v° ; trait oblique encadré de deux points au f° 17 v° [planche 1], pour l'ajout signalant la fin de la généalogie, au début de Matthieu ; etc.). Certaines corrections imitent l'écriture onciale. Celles qui portent sur une seule lettre sont écrites sur la lettre originale, comme dans d'autres manuscrits tourangeaux de cette époque (cf. les mutations de voyelles ou de consonnes o/u, e/i, b/p [f° 25], etc.). Plusieurs signes d'inversion semblent dater du IX^e siècle (cf. les trois barres obliques au-dessus de mots à intervertir, f° 25). Dans les marges figurent diverses notes tironiennes, les plus fréquentes étant *hic, usqu'* et *usque hic*, sans doute destinées à marquer les passages revus par le correcteur.

On peut comparer cette écriture avec la minuscule caroline en usage à la fin du VIII^e siècle et au tout début du IX^e dans la région tourangelle. Elle présente de remarquables similitudes avec celles des plus anciennes Bibles d'Alcuin (cf. planche 3). On note par exemple le tracé des *g* et *a* ouvert, de la ligature *et* (ajoutée dans Harley 1775 au f° 190 v°). L'incipit du prologue de Marc, dans Paris lat. 260, est très proche de celui de l'Évangile de Matthieu, ajouté dans Harley au bas du f° 17 v°. Autre détail notable, les feuilles de lierre qui encadrent souvent le titre courant de l'Évangile de

9. S. BRUNI, *Alcuino De orthographia; La Bibbia di San Paolo..., Storia del Testo*, p. 484-490 (Jean GRIBOMONT).

Matthieu dans Harley se retrouvent dans quelques titres courants de Paris lat. 8847 et 17227 (cf. f° 16); or il s'agit d'une ornementation antique (utilisée dans l'Amiatinus sur quelques feuillets de l'Ancien Testament), dont la présence dans un manuscrit carolingien laisse supposer qu'elle a été reproduite d'après le modèle utilisé. On remarque également que la signature est tracée dans Harley en petits chiffres romains sous un signe graphique anguleux, dans le coin inférieur droit de la dernière page du cahier : cette pratique est reprise dans quelques anciens manuscrits de Tours, même si la signature est souvent plus centrée¹⁰.

Afin de juger de la qualité du texte de la *Vulgate* copié dans Harley et de l'importance de ce manuscrit pour la révision des Évangiles effectuée par Alcuin, j'ai dû collationner le texte en tenant compte des différentes strates de corrections. Ces données sont complétées, pour les deux autres modèles et les six Bibles d'Alcuin, par les collations partielles des Évangiles publiées par Bonifatius Fischer, et par ses tableaux indiquant le nombre de variantes de ces modèles retrouvées dans le texte alcuinien¹¹. Il a été nécessaire toutefois de tenir compte du fait que, l'objectif de Bonifatius Fischer étant différent, ses relevés négligent les variantes uniques et ne distinguent pas les différents correcteurs d'un même manuscrit.

Des trois témoins qui ont servi de modèles à Alcuin, Harley est celui qui s'écarte le plus de la *Vulgate* : il présente deux fois plus de variantes que l'Amiatinus (sauf dans Luc : un peu moins du double), et deux fois et demie de plus que Saint-Gall 1395. C'est ce dernier qui offre le meilleur texte des Évangiles de la *Vulgate*, suivi par l'Amiatinus. Mais Harley est aussi le manuscrit qui présente le plus grand nombre d'accords avec le texte révisé par Alcuin. Ainsi, sur l'ensemble des lieux variants relevés dans ce manuscrit et les six Bibles d'Alcuin pour les seuls versets 7,32 à 8,35 de Marc (f° 176-180 v°), on dénombre seulement cinq désaccords entre Harley et les manuscrits d'Alcuin; et les cinq sixièmes des variantes qui opposent Harley à la *Vulgate* sont repris par ces manuscrits alcuiniens.

Il est clair qu'Alcuin a préféré pour sa révision de la Bible le texte de Harley. Il a même tenu compte de ses corrections anciennes, qui sont très généralement retenues dans les témoins alcuiniens lorsqu'elles corrigent une variante de Harley en la leçon de la *Vulgate* :

f° 190 v° (Mc 10,29) [planche 2] : *aut matrem aut filios* a été corrigé en *aut matrem aut patrem aut filios* [= *Vulg.*], leçon attestée dans les deux autres modèles et cinq Bibles alcuiniennes (Paris lat. 260 a choisi *aut patrem aut matrem aut filios*, leçon bien attestée par ailleurs).

Dans les cas plus rares où une correction oppose Harley à la *Vulgate*, les manuscrits alcuiniens adoptent souvent sa leçon originale, plus rarement la leçon corrigée, et d'autres fois sont partagés.

10. Cf. E. K. RAND, *Studies in the script of Tours I*, 1, p. 18.

11. Collations : B. FISCHER, *Die lateinischen Evangelien...* (fondées sur la *Vulgate* de l'éd. de Stuttgart, en vue d'ordonner les variantes des manuscrits recensés jusqu'à la fin de l'époque carolingienne). Tableaux : B. FISCHER, « Die Alkuin-Bibeln », p. 374-377.

La plupart des corrections du IX^e siècle sont également retenues dans les Bibles d'Alcuin :

f° 23 v° (Mt 3,12) [planche 1] : *triticum [sic] in horreum suum* a été corrigé en *triticum suum in horreum* [= Vulg.], leçon des deux autres modèles adoptée dans les six Bibles alcuiniennes, même s'il arrive que ceux-ci, ou une partie d'entre eux, préfèrent la leçon originale :

f° 25 (Mt 4,10) [planche 2] : la leçon originale *scriptum est* (corr. de *scib-tum*) [= Vulg.], attestée par les deux autres modèles et deux Bibles alcuiniennes (Paris lat. 260 et 17227), a été corrigée en *scriptum est enim*, leçon préférée par les quatre autres exemplaires alcuiniens, dont les deux plus anciens Paris lat. 8847 et Saint-Gall 75 : cette correction daterait donc des premiers essais de révision par Alcuin.

On relève d'autres cas dans lesquels les exemplaires alcuiniens adoptent des corrections du IX^e siècle qui opposent le texte de Harley aussi bien à celui des deux autres modèles qu'à celui de la Vulgate :

f° 190 v° (Mc 10,28) [planche 2] : *coepit* [= Vulg.], attesté par les deux autres modèles, est corrigé dans Harley en *et coepit*, qui sera retenu dans les six Bibles alcuiniennes.

f° 180 v° (Mc 8,34) : *neget* a été corrigé à haute époque en *deneget* [= Vulg.], attesté par les deux autres modèles, avant d'être à nouveau corrigé au IX^e siècle en *neget*, qui sera adopté par les six Bibles alcuiniennes.

Il ressort de cette analyse que la grande majorité des leçons de Harley et des corrections qui lui ont été apportées, aussi bien à haute époque qu'à la fin du VIII^e siècle ou au tout début du IX^e, ont été adoptées dans les plus anciens exemplaires de la Bible d'Alcuin. Les deux autres modèles italiens, qui pourtant présentent un meilleur texte des Évangiles de la Vulgate, sont plus éloignés des exemplaires alcuiniens, l'Amiatinus se situant entre Saint-Gall et Harley. Pour l'ensemble de l'Évangile de Marc, Fischer a calculé que plus de la moitié (54,12 %) des variantes de Harley se retrouvent dans les Bibles alcuiniennes, pourcentage cinq fois supérieur à ceux de l'Amiatinus et de Saint-Gall.

Des trois modèles utilisés par Alcuin, Harley est donc celui dont les leçons ont été privilégiées. Si l'on ajoute que la main qui a effectué les corrections est semblable à celles des plus anciennes Bibles alcuiniennes, donc contemporaine de leur copie, et que plusieurs détails de présentation ont été repris dans l'une ou l'autre de ces Bibles (signatures, ornementation des titres courants, certains signes d'omission...), il apparaît que cet exemplaire est un témoin du travail d'Alcuin. Vraisemblablement rapporté d'Italie par Alcuin lui-même ou l'un de ses amis, le manuscrit Harley devait être à la disposition des réviseurs.

On ne saurait pourtant déduire que l'une des deux mains du IX^e siècle soit celle d'Alcuin plutôt que de l'un de ses collaborateurs. Elles diffèrent d'ailleurs de la main identifiée par Bernhard Bischoff comme celle d'Alcuin en marge du f° 79 de Paris, Bibliothèque nationale de France lat. 1572 (Actes du 1^{er} Concile d'Éphèse copiés à Tours durant la 2^e moitié du VIII^e siècle, et

utilisés par Alcuin dans ses écrits contre l'hérésie de Félix d'Urgel) et aux f° 20 v°-22 v° de Gotha, Forschungs- und Landesbibliothek, Memb. I 75 (*Carmina rythmica* ajoutés vers 800)¹² : hypothèse à laquelle il est difficile d'adhérer car, même si Alcuin a utilisé le premier manuscrit, les deux seules lettres « d » et « S » (pour *dimitte* et *scribe*) signalant les passages à recopier sont un bien maigre indice pour conclure qu'il s'agit de sa main ; elles ont pu être inscrites par l'un de ses collaborateurs. Quant au passage du manuscrit Gotha qui serait de la main d'Alcuin, il s'agit de poèmes dont les nombreuses fautes textuelles démentent qu'il puisse en être l'auteur ; de plus, le tracé du « d » ne ressemble pas à celui de Paris 1572.

L'examen du manuscrit Harley met en évidence le soin considérable avec lequel Alcuin a établi le texte des Évangiles. Afin de s'assurer une base solide, il a recherché des exemplaires variés de la Vulgate, et dans la mesure du possible vénérables. Il en va de même pour les autres livres bibliques dont les principaux modèles sont italiens et locaux, ainsi que l'a montré Bonifatius Fischer¹³ ; mais ils ne sont jamais insulaires, comme l'avait estimé Samuel Berger. Alcuin et ses collaborateurs faisaient ensuite un véritable travail de critique textuelle, collationnant et comparant les différents manuscrits afin de déterminer les leçons qui leur semblaient les meilleures. Ils notaient parfois leurs choix en regard du texte évangélique lorsque ceux-ci différaient des leçons de leur modèle.

Toutefois, malgré tous les efforts d'Alcuin pour parvenir à la correction du texte biblique, le choix des leçons n'était pas encore parfaitement déterminé. Les six exemplaires alcuiniens restent parfois divisés ou présentent des variantes qui leur sont propres, d'ailleurs souvent corrigées dans un second temps. C'est le cas surtout dans les plus anciens, Paris lat. 8847 et Saint-Gall 75, qui représentent apparemment une étape expérimentale dans l'élaboration de la Bible d'Alcuin¹⁴.

L'importance de l'influence italienne sur le texte de la Bible alcuinienne, prouvée par l'examen des manuscrits conservés, illustre le rôle qu'a joué l'héritage italien de l'antiquité dans l'élaboration de la culture carolingienne. Pépin le Bref puis Charlemagne ont entretenu d'étroites relations avec l'Italie, dans le cadre des réformes liturgiques¹⁵ ou de leur intervention contre les Lombards. Couronné roi des Lombards et patrice de Rome en 774, Charlemagne réussit à maintenir une cour à Pavie pour son jeune fils Pépin, sacré roi d'Italie en 781, et à gouverner par son intermédiaire le royaume lombard. Résidence royale¹⁶, Pavie était à l'époque d'Alcuin un

12. B. BISCHOFF, « Die Rolle von Einflüssen... », p. 95-96, 104, Tafel V. Contre son hypothèse, H. HOFFMANN, « Autographa des früheren Mittelalters », p. 20-22.

13. « Die Alkuin-Bibeln », p. 349-385.

14. Mc 8,9 *erant enim* dans Paris 8847, au lieu de *erant autem* (ms Harley f° 177 v°).

15. C'est au pape Adrien que Charlemagne demanda vers 785 un Sacramentaire de l'Église romaine, et à l'abbé du Mont-Cassin Theodemar, en 787, une copie de l'exemplaire original de la Règle de saint Benoît – pourtant déjà répandue dans le royaume.

16. Appelée *regalis civitas* dans l'Ep. 172.

centre intellectuel de tout premier plan; c'était aussi un important lieu de passage terrestre et fluvial pour ceux qui se rendaient à Rome, notamment les pèlerins. Au VIII^e siècle, avec l'invasion des arabes en Espagne, de nombreux réfugiés arrivèrent dans le royaume lombard; avec eux circulèrent les livres.

Dans sa correspondance, Alcuin fait état de voyages effectués à Rome dans le cadre de pèlerinages (Alc. Ep. 100), ou pour traiter des affaires ecclésiastiques (*pro ecclesiastica necessitate*, comme il l'écrit dans sa lettre 140). Charlemagne envoya de nombreuses légations en Italie et se rendit souvent dans le royaume lombard et à Rome. Il était toujours accompagné d'une escorte. Lors de son expédition en Italie de la fin de l'année 786, par exemple, il était avec Joseph, élève d'Alcuin d'origine irlandaise, qui resta en Italie comme légat du roi, et avec Angilram, archevêque de Metz et principal chapelain, qu'Alcuin avait chargé de le recommander à la communauté et à l'abbé de San Salvatore de Rieti, près de Rome (Alc. Ep. 90). Il est tout à fait vraisemblable que ces voyages aient été mis à profit par les érudits qui accompagnaient le roi pour copier des manuscrits sur place ou négocier leur emprunt.

Alcuin se rendit deux fois en Italie. Dans les années 760, il fit un voyage d'études en compagnie de son maître Aelbert, à Rome et à Pavie, et s'arrêta à l'abbaye de Murbach – où étaient conservés de nombreux manuscrits italiens. En 780/781, il vint demander au pape Adrien le pallium pour son ami Eanbald I^{er}, successeur de l'archevêque Aelbert. Charlemagne profita de leur rencontre à Parme pour l'inviter à participer au renouveau culturel. Il semble qu'Alcuin n'a rejoint le royaume franc qu'en 786, après le concile de Northumbrie, où il était légat du roi et de l'archevêque de Northumbrie : ainsi est-il qualifié dans le rapport adressé au pape Adrien par son légat Georges, évêque d'Ostie qui avait choisi de rester dans le royaume franc où il avait reçu l'évêché d'Amiens (Ep. 3 parmi les lettres d'Alcuin). Alcuin avait dû se rendre à Rome quelques années auparavant, avec d'autres envoyés northumbriens, et rencontrer le pape Adrien, comme l'a prouvé Donald A. Bullough. C'est donc en Italie qu'il devait se trouver dans les premières années de 780¹⁷. Des années plus tard, Alcuin aurait volontiers accompagné Charlemagne à Rome s'il n'en avait été empêché par son mauvais état de santé (Alc. Ep. 177, août 799).

Lorsqu'Alcuin arriva dans le royaume franc, plusieurs érudits italiens ou en lien avec l'Italie avaient déjà rejoint l'entourage de Charlemagne. D'autres allaient leur succéder. Aucun d'eux toutefois n'avait l'intention de s'attacher de façon permanente au roi. Les dates variables de leur séjour en territoire franc, leurs fréquentes missions dans tout le royaume et les campagnes incessantes de Charlemagne firent qu'ils ne se trouvèrent jamais tous ensemble en un même lieu – ce que l'on a traditionnellement

17. D. A. BULLOUGH, *Alcuin : Achievement and Reputation...*, p. 337 sqq. Alcuin conserva des relations avec Georges d'Ostie (cf. Alc. Ep. 9, de l'année 790, à Adalhard de Corbie).

appelé « la cour ». Mais tous se connaissaient et participèrent au renouveau intellectuel.

Avant d'entreprendre sa révision du texte de la Vulgate, en 796, Alcuin avait noué des liens amicaux avec le chancelier Ithier, abbé de Saint-Martin de Tours, et le chapelain Maginarius, futur abbé de Saint-Denis, qui entre 770 et 788 firent plusieurs missions à Rome, en Sabine, auprès du pape Adrien, puis du duc de Bénévent. Alcuin côtoya également les Italiens Pierre de Pise, Paulin d'Aquilée et Paul Diacre. Il avait déjà eu l'occasion de rencontrer Pierre et Paulin lors de sa visite à Charlemagne en 779 ; c'est à eux qu'il adressa la section centrale de son poème épistolaire *Cartula, perge* (*carm.* 4 de l'édition de Dümmler, v. 42, 45-47) composé à son retour en Angleterre. Tous deux arrivèrent dans le royaume franc sans doute après la rébellion lombarde de 776. Pierre avait été un maître renommé à la cour du roi Didier où, dans les années 760, il avait eu avec un juif nommé Iulius le débat dont Alcuin rend compte dans sa lettre 172. Il resta auprès de Charlemagne jusque vers 790, puis retourna dans le nord de l'Italie, peut-être à la cour du roi Pépin, ou dans la région de Vérone. Paulin, son aîné, y demeura une dizaine d'années, jusqu'à sa nomination comme patriarche d'Aquilée en 787. Quant au Lombard Paul Diacre, éduqué à la cour de Pavie dans les années 740 puis précepteur de la fille du roi Didier, il est venu durant le printemps ou l'été 782 demander à Charlemagne la libération de son frère, retenu captif en France après la rébellion de 776. Il ne resta que cinq ans dans l'entourage du roi, préférant retourner au Mont-Cassin dès 787 ; c'est lui qui avait été envoyé auprès du pape, avant septembre 786, afin d'obtenir pour la cour un nouveau texte « pur » du Sacramentaire grégorien. La présence de ces trois érudits dans l'entourage de Charlemagne intensifia les liens avec l'Italie du nord, d'autant plus que, même après leur départ, ils conservèrent d'étroites relations avec le roi et Alcuin.

Charlemagne s'entoura aussi d'Arnon de Saint-Amand, et entre 788 et 790 de Théodulfe d'Orléans, d'Adalhard de Corbie et d'Angilbert de Saint-Riquier, puis de Candidus Wizo venu vers 794-795 compléter son éducation auprès d'Alcuin (*Alc. Ep.* 24). Tous étaient en excellents termes, y compris avec Alcuin, et se sont trouvés à une époque de leur vie en Italie.

Un peu plus jeune qu'Alcuin dont il fut l'ami intime, Arnon était en étroit contact avec tous les érudits de l'entourage de Charlemagne. Évêque de Salzbourg, il se rendit à Rome vers avril 787 avec l'abbé de Mondsee, comme envoyé du duc de Bavière. Théodulfe a dû faire partie des réfugiés wisigoths qui affluèrent en Septimanie entre 778 et 782, chassés par l'invasion maure. C'est là qu'il aurait fait ses études. Il est très probable qu'il se soit rendu en Italie, où il aurait enseigné et aurait été découvert par Charlemagne. C'est en tout cas l'avis de l'ancien conservateur de l'oratoire de Germigny-des-Prés, qui a été rapporté par Jean Alain Sipra¹⁸. Adalhard

18. J.-A. SIPRA, « La visite de l'évêque Theodulf... ». La source n'est malheureusement pas mentionnée.

fut nommé par Charlemagne précepteur à Pavie. Sans doute a-t-il été régent du royaume lombard, permettant ainsi au roi de continuer à diriger l'Italie. Il a joué un rôle capital dans les affaires italiennes, en particulier auprès du fils de Pépin, Bernard, qui régna sous sa tutelle. Angilbert a d'abord été l'élève de Pierre de Pise, de Paul Diacre et d'Alcuin, avec lesquels il conserva d'excellentes relations, puis fut nommé primicier du roi Pépin d'Italie. Il a fait partie du groupe des lettrés bien introduits à la cour de Pépin et s'est trouvé longtemps entre Vérone et Pavie, où il a pu rechercher des érudits pour le compte de Charlemagne. Celui-ci l'envoya en légation auprès du pape Adrien en 792, puis de Léon III en 796. L'Anglo-Saxon Wizo, surnommé Candidus, a joué un rôle d'intermédiaire particulièrement important entre Charlemagne, Alcuin et leurs amis communs, Arnon et Théodulfe. Il a effectué de nombreux déplacements, relatés dans la correspondance d'Alcuin, entre Tours, l'entourage de Charlemagne et l'Italie. Tous ces érudits restèrent en relations avec l'Italie après 796, date du départ d'Alcuin pour Saint-Martin de Tours et du début de sa révision du texte biblique.

Alcuin envoya aussi plusieurs élèves à Rome et à Pavie, d'après le témoignage de lettres écrites entre 799 et 801 (Alc. Ep. 178, 215, 216, 218, 281). Il entretenait également des relations épistolaires avec les papes, Adrien I^{er} qu'il avait rencontré dès 780/781, puis son successeur Léon III, avec le roi Pépin d'Italie, l'archevêque Pierre de Milan, et un certain Theophylacte dont il fait l'éloge dans son poème 21, sans doute le bibliothécaire du pape Adrien, vers 781.

•

L'Italie a donc été un pôle d'attraction important pour le royaume carolingien, et les manuscrits y ont joué un rôle considérable comme sources du renouveau culturel au nord des Alpes. De nombreux érudits ou élèves envoyés en Italie ont dû profiter de leurs séjours pour copier des exemplaires repérés sur place, comme ce fut le cas par exemple pour le fameux manuscrit Berlin, Staatsbibliothek Diez B Sant. 66, copié par un Franc et un Italien à la cour de Pépin d'Italie. Dans ce manuscrit figure la liste de livres que Bernhard Bischoff avait interprétée comme le catalogue de la « Hofbibliothek », avant que Claudia Villa n'ait démontré qu'elle concerne en fait une bibliothèque de Vérone et que le volume n'a pas traversé les Alpes¹⁹. D'autres manuscrits italiens ont été apportés dans le nord, comme notre Harley. Sans doute pourra-t-on prouver que d'autres volumes attribués à la « bibliothèque de la cour » ont une origine ou une dépendance italienne²⁰.

19. Cf. *Sammelhandschrift Diez. B Sant. 66...*; B. BISCHOFF, « Die Hofbibliothek Karls des Grossen », p. 149-169; C. VILLA, « Die Horazüberlieferung... », p. 29-52.

20. D. A. Bullough avait approuvé avant sa mort les conclusions de C. Villa et annoncé un développement de sa thèse sous le titre : *Charlemagne's Court library re-visited* (cf. *Alcuin : Achievement and Reputation...*, p. 359 n. 87).

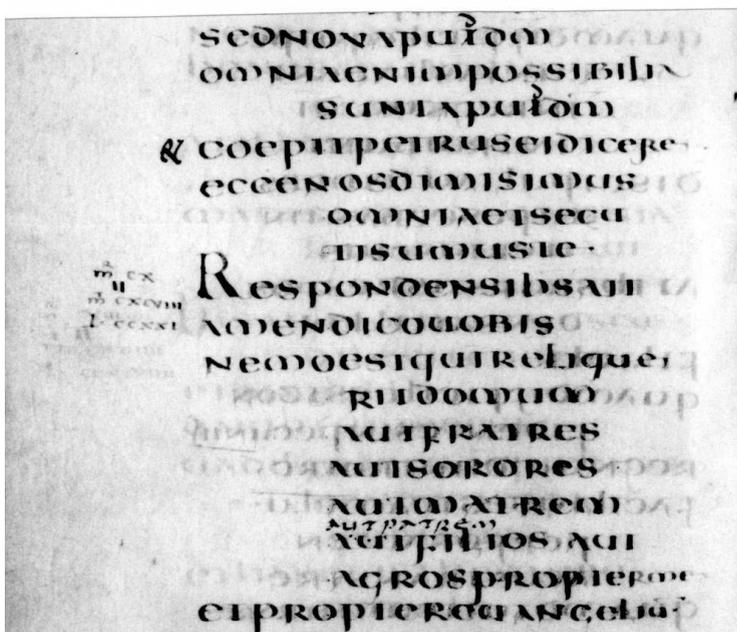
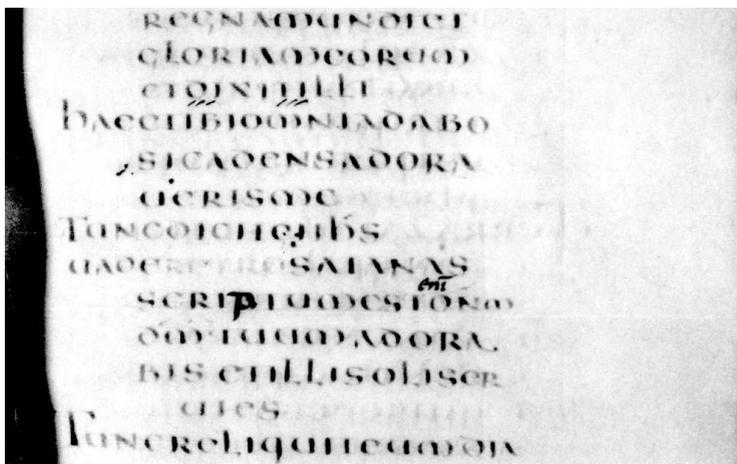
Planche 1

...TIONES XIII /
XPI ACTE CONORATIO
SICC...
/ genealogia hucusq;
— In ep̄ e... sec̄o ...

ET CONCRECABILITATE
CUM INBORRUCIONIS
PALCASAUTICORONATIONE
REIGNI IN EXTENSIBILI
BILI...
TUNC CUM IHS AC ALI...
DAGNIN IORANON
AD IOHANNEN UT
BAPTIZARETUR
AB EO...
IOHANNES AC TECO PRO
DIBEBAT...
ECO...
ET TUENTIS...
RESPONDENS AC TECO
IHS DIXIT...
SINE...
SIC ENI...
IMPLER...
IUSTITIA...
TUNC...
BAPTIZATUS AC TECO
IHS CONFESIT...
i suum.

Londres, British Library, Harley 1775, f° 17 v° et 23 v°
(© British Library)

Planche 2



Londres, British Library, Harley 1775, f° 25 r° et 190 v°
(© British Library)

Planche 3

1. **D**iligite iustitiam qui iudicatis ter-
ram. Seruata de dño in bonitate & in sim-
plicitate cordis quaerite illum. Qm̄ inuentur
ab his qui non temptant illum. Apparec autem
eis qui fidem habent in illum. Per uer. scē

Sankt Gallen, Stiftsbibl. 75, p. 525 – reproduit d'après E. A. Lowe, *Codices Latini Antiquiores*, VII, 1956, n° 904
(© Oxford University Press)

**INCIPIT PROLOGUS IN EUANGELIO
MARCI EUANGELISTAE**
Marcus euangelista dicitur
& petri in baptismo filius atq;
in diuino sermone discipulus. Secundo
tium in iherosolimis secundum carnem
leuitae conuersus ad fidem xpi euange-
lium in italica scripsit ostendens in eo
quid et generi suo deberet & xpo.

Paris, BNF ms. lat. 260, f° 77 v° – reproduit d'après E. A. Lowe,
Codices Latini Antiquiores, VII, 1956, n° 525
(© Oxford University Press)

• MATTHEUM •
nomen tuum adueniat regnum tuum. fiat
uoluntas tua sicut in caelo & in terra.
panem nr̄m super substantialem da nob̄
hodie & dimitte nobis debita nr̄a. sicut &
nos dimittemus debitoribus nr̄is. & ne in

Paris, BNF ms. lat. 17227, f° 16 r° – reproduit d'après E. K. Rand, *Studies in the script of Tours*, 1929, pl. XLIV, 1

RESUME

En m'intéressant à la révision des Évangiles par Alcuin, j'ai tenté de découvrir ses modèles et sa méthode de travail. Alcuin a utilisé trois exemplaires italiens, dont il a privilégié l'Évangélaire Harley 1775 (milieu VI^e siècle). Une main semblable à celles des plus anciennes bibles alcuiniennes y a apporté des corrections dont la plupart sont retenues dans le texte établi par Alcuin. Harley apparaît comme un témoin de sa révision, d'autant plus que certains détails de présentation ont servi de modèle à ses bibles. Alcuin a pu trouver ces sources lors de ses déplacements en Italie ou par l'intermédiaire d'amis actifs dans le renouveau culturel carolingien et liés à la cour de Pavie et Rome. D'autres textes attribués à la « bibliothèque de la cour » ont sans doute la même origine italienne.

ABSTRACT

My interest in Alcuin's revision of the Gospels led me to try to discover the models he chose and the way he approached his task. Among the Italian manuscripts he used, Alcuin favoured the Harley 1775 (mid-6th century). A hand similar to that of the oldest Alcuinian Bibles made corrections in the Harley Gospel, and most of those appear in Alcuin's revised version. The Harley manuscript stands as a witness to the process by which Alcuin constructed his revision, even down to the adoption of certain details of presentation. Alcuin could have found these sources during his travels in Italy or through friends active in the Carolingian cultural renewal who had ties to the court of Pavia and Rome. It is likely that other texts attributed to the 'court library' also had a similar Italian origin.